



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **Du Mardi 11 Juin 2019**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique au 1er étage de l'Hôtel de Ville, le Mardi 11 juin 2019 à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur Philippe VIDAL, Maire.

Présents : Mmes ALLEMAND, CHASTAN, COUDERC, GAIRE, GUARDIA, LANDES, ROUQUET-TAFANI, MM VIDAL, BACCOU, BOZZARELLI, DECOR, DUPUY, FERREIRA, GUILLEMET, MARTIN, PEGURET, SENAL,

Procurations : Mme BERLOU à M. GUILLEMET, Mme MARTINEZ à M. BOZZARELLI, TUCA à M. BACCOU, M. DAMBLEMONT à Mme COUDERC,

Absents excusés : Mmes GARCIA, MEGRET, M. SOULAIROL.

La séance est ouverte à 18 heures 30.

- **Présents : 17**
- **Procurations : 4**
- **Excusés, absents : 3**

Soit 21 votants

Monsieur Péguret est désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 23 mai qui est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour qui est approuvé, à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES

LISTE PREPARATOIRE JURY D'ASSISES – ANNEE 2020

Conformément aux articles 261 et suivants du Code de Procédure pénale, il doit être procédé, comme chaque année à la même époque, à l'établissement de la liste préparatoire de jury d'assises pour l'année 2020.

Le nombre de jurés doit comporter un nombre triple de celui fixé par arrêté préfectoral, soit 12 pour la Commune de Cazouls-Lès-Béziers.

Les membres du Conseil Municipal ont procédé au tirage au sort des jurés d'assises.

DOMAINE ET PATRIMOINE

1 – Cession parcelle K 1648 Chemin de Montmajou à l'association des chasseurs et propriétaires de Cazouls-Lès-Béziers

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que conformément à la décision prise par le Conseil d'administration de la Régie Municipale d'Electricité, d'Eau et d'Assainissement de Cazouls les Béziers, en date du 4 septembre 2018, la Commune de Cazouls les Béziers, dans le cadre de ses compétences, va procéder à la vente de la parcelle K 1 648 d'une contenance de 1 500 m² au prix de dix-sept mille euros (17 000 €) à l'Association des chasseurs et propriétaires de Cazouls-Lès-Béziers.

Les frais de notaires seront à la charge de l'acquéreur et l'association ne pourra pas vendre cette parcelle spécialement dédiée à l'activité de l'association. La commune récupèrera le bien en cas de dissolution de l'association ou de problèmes majeurs en son sein.

Accord des membres présents par 21 voix pour.

AFFAIRES FINANCIERS

2 – Création d'un espace associatif mutualisé – Demande de subvention auprès de la Région Occitanie

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de création d'un espace associatif mutualisé, qui permettra de favoriser et développer les activités réservées aux associations et répondra aux nombreuses sollicitations. Cet espace, d'une superficie de 226 m², sera implanté proche des écoles et du complexe sportif de l'enclos (terrain de football, terrain de rugby, terrain multisport, skate-park). Cette structure permettra d'accueillir les différentes associations et d'organiser diverses rencontres avec le tissu associatif extérieur.

Le coût prévisionnel de ce projet s'élève à 575 397 € HT.

	Coût prévisionnel du projet
Acquisition du terrain	44 832,00 €
Participation PAE Montrecobre	64 330,00 €
Travaux	400 135,00 €
Honoraires	40 000,00 €
Interventions Complémentaires (topo., CSPS, étude de sol...)	20 000,00 €
Achat Mobiliers	6 100,00 €
Montant HT	575 397,00 €
TVA 20 %	115 079,40 €
Montant du projet TTC	690 476,40 €

Mr le Maire propose au conseil municipal de valider le plan de financement ci- dessous et de solliciter les financements correspondants :

Financier	Part de la Subvention %	Montant de la Subvention
Etat	19,12 %	110 000 €
Département de l'Hérault	27,63%	159 000 €
CAF	17,14%	98 615 €
La Domitienne	2,13%	12 250 €
Région Occitanie	13,98%	80 452.60 €
Cazouls Lès Béziers	20%	115 079,40 €

Accord des membres présents par 21 voix pour.

COMMUNICATION ET POINTS DIVERS

- Divers remerciements,
- Présentation de l'application mobile

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du 11 juin 2019 est levée à 19h15

* *
*

Le Prochain Conseil Municipal aura lieu :

mardi 25 juin 2019

18h30

Salle du Conseil